Réponse à la proposition de protocole sur le Centre National de la Musique (CNM)

<u>2012 01 25 CNM _CP_25.01</u>Les réseaux signataires Afijma (Association des festivals innovants en

jazz et musiques actuelles), Famdt (Fédération des associations de

musiques et danses traditionnelles), France Festivals (Fédération des

festivals internationaux de musique), Futurs Composés (Réseau national

de la création musicale), Grands Formats (Fédération d'orchestres de jazz et de musiques à improviser) et Zone Franche (Réseau des musiques du monde) ne peuvent accepter de signer le projet d'accord sur les missions, les

ressources et la gouvernance du **Centre National de la Musique** tel qu'il

leur a été proposé.